



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

Liberté
Égalité
Fraternité



TRANSPORT & LOGISTIQUE
Créativité pour l'emploi



Handi Pro

Transport & Logistique

Comprendre et compenser les situations handicapantes
dans les activités du Transport et de la Logistique



Quels sont les enjeux de santé dans la branche Transport-Logistique ?

> Des contraintes liées aux métiers du Transport-Logistique

Ce secteur d'activité présente des situations de travail se déroulant souvent en dehors de l'entreprise. Que ce soit du fait de l'organisation du travail ou de l'activité physique, ces métiers sont concernés par des enjeux de santé et de sécurité spécifiques.

Les risques professionnels liés aux manutentions et les Troubles Musculosquelettiques en sont les principaux enjeux, néanmoins ces métiers d'échange et d'interaction peuvent générer aussi des risques psycho-sociaux.

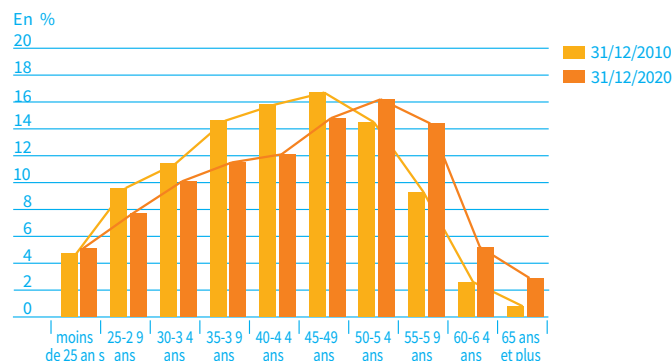
Retrouvez les données AT/MP dans le secteur du transport et de la logistique par code NAF sur AMELI.fr



> Un contexte socio-démographique vieillissant

Nous observons depuis de nombreuses années une évolution de la moyenne d'âge des salariés de la branche Transport-Logistique avec un glissement des effectifs vers les tranches d'âge supérieures. En 2018, un salarié sur deux avait plus de 45 ans.

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle
Source : rapport OPTL 2021



> L'emploi des personnes en situation de handicap dans la branche Transport-Logistique

En 2020, un établissement sur quatre de la branche, toutes tailles confondues, emploie du personnel en situation de handicap. La moitié des établissements du transport routier de voyageurs en fait partie. Sur les trois dernières années, ce nombre d'établissements a augmenté de 33%, traduisant une prise de conscience globale sur la nécessité de mieux connaître et prendre en compte les travailleurs handicapés dans les entreprises.

Nombre d'établissements employant du personnel handicapé
Source : Rapport OPTL 2021

	2018	2019	2020
TRM	4 143	4 871	5 695
TRV	1 110	1 524	1 466
DEM	112	154	189
LOC	281	331	346
AUX	916	1 065	1 141
PRL	386	365	345
TRS	685	835	975
Total	7 632	9 145	10 147



Quels sont les différents types de handicap ?

« Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions ».

source agefiph : La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Il existe différents types de handicaps : sensoriel, mental, psychique, moteur, et invalidant. Dans le cadre de ces fiches métiers, nous avons mis l'accent sur le handicap de l'appareil locomoteur classe V qui désigne toutes restrictions des capacités fonctionnelles d'une personne ayant une pathologie des organes permettant de se déplacer. Cela peut se caractériser par une lésion allant jusqu'à l'amputation ou la paralysie.

Qu'est-ce qu'une situation de handicap au travail ?

Les situations handicapantes au travail peuvent résulter d'un écart entre les capacités de l'individu et les conditions de réalisation du travail, elles sont liées :

- à l'évolution de la santé du salarié et donc de ses capacités fonctionnelles
- et/ou à l'évolution de l'environnement de travail.



Le handicap moteur Contraintes biomécaniques

Incapacité
ou capacité réduite
à effectuer certains
mouvements



Le handicap sensoriel Contraintes auditives et visuelles

Incapacité
ou capacité réduite
à entendre et voir



Le handicap mental Contraintes mentales

Difficulté plus ou moins
importante de réflexion,
conceptualisation,
communication, et
décision

Agir sur les facteurs professionnels pour limiter la survenue de situations handicapantes

Certaines activités de travail peuvent générer des contraintes biomécaniques : mouvements répétés avec amplitudes articulaires et/ou ports de charges. Les sollicitations physiques peuvent mettre en difficulté les salariés en situation de handicap.

De même, des situations de travail ponctuelles ou récurrentes peuvent être identifiées comme handicapantes et ciblées pour être traitées.

Agir sur les situations de travail, que ce soit par des adaptations techniques ou organisationnelles, permet de limiter l'exposition à ces contraintes au niveau individuel et ainsi favoriser l'autonomie de la personne en situation de handicap.

IMPORTANT : On parle de compensation du handicap pour toute mesure d'adaptation qui permet d'agir sur ces situations handicapantes et de favoriser l'autonomie de la personne dans son travail.

6 livrets de «fiches métier» vous sont proposés pour mieux appréhender et adapter les situations handicapantes au travail :

Fiches **TRM** - Conducteur de transport routier de marchandises

Fiches **TRV** - Conducteur de transport de voyageurs

Fiches **AMB** - Ambulancier DE

Fiches **DEM** - Conducteur déménageur

Fiches **LOG** - Agent logistique

Fiches **BUR** - Employé de bureau (*exploitant, manager, administratif*).

A qui s'adresse ces fiches métiers ?

Les personnes en charge des salariés en difficulté (RH, directeur d'agence, dirigeant, référent handicap, ...) doivent être en mesure de mener à bien des projets d'insertion et de maintien dans l'emploi de salariés en situation de handicap.

En effet, les restrictions médicales énoncées par le médecin de santé au travail et les demandes d'adaptation de poste sont des situations nécessitant une réactivité et des connaissances particulières.



Quel est l'objectif de ces fiches ?

> Aider les entreprises à identifier des mesures simples et efficaces

Ces fiches métiers permettront d'identifier les impacts possibles des activités de travail sur les salariés en situation de handicap et les leviers techniques et organisationnels permettant leur autonomie, si cela est nécessaire.

> Associer des aménagements individuels ou collectifs pour compenser le handicap

Plusieurs niveaux d'actions sont possibles pour rendre les situations de travail adaptées aux personnes en situation de handicap. Dans certains cas, le projet nécessite des adaptations spécifiques au salarié et doit prévoir un aménagement individuel attitré : solutions techniques, adaptation des tâches ou du temps de travail. Mais des mesures peuvent aussi être prises au niveau du collectif de travail telles que la sensibilisation des collègues ou l'aménagement des locaux.

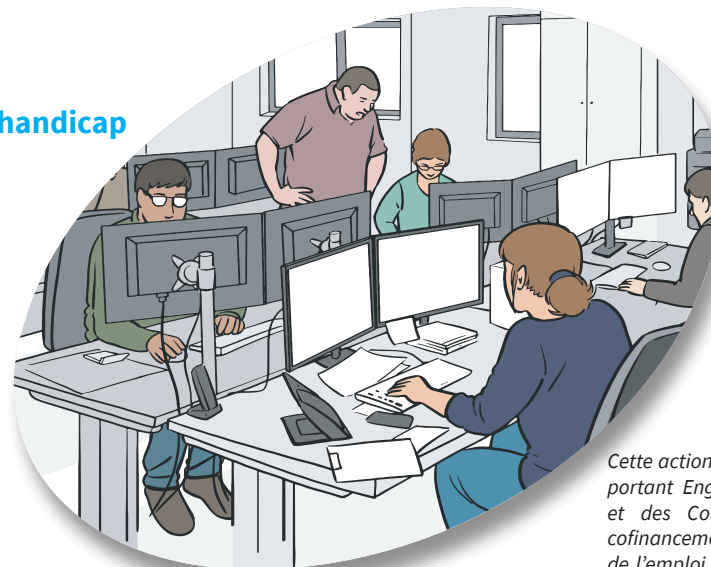
Conditions d'utilisation de ces fiches

> Associer les acteurs internes et partenaires externes de la santé et du handicap

Les situations de travail énoncées ne sont pas exhaustives et devront être complétées par un inventaire des tâches réalisées pour le poste.

Les mesures d'aménagement proposées sont mentionnées à titre d'exemple et doivent faire l'objet d'une analyse spécifique à chaque situation. La participation de toutes les parties prenantes est fortement recommandée, aussi bien le salarié en situation de handicap, que son manager ou exploitant, le responsable des achats et de la maintenance, les représentants du personnel, etc.

IMPORTANT : la validation des mesures mises en place devra être faite auprès du salarié et du médecin de santé au travail. Son avis médical permet de s'assurer que les solutions identifiées compensent le handicap et surtout ne le dégradent pas.




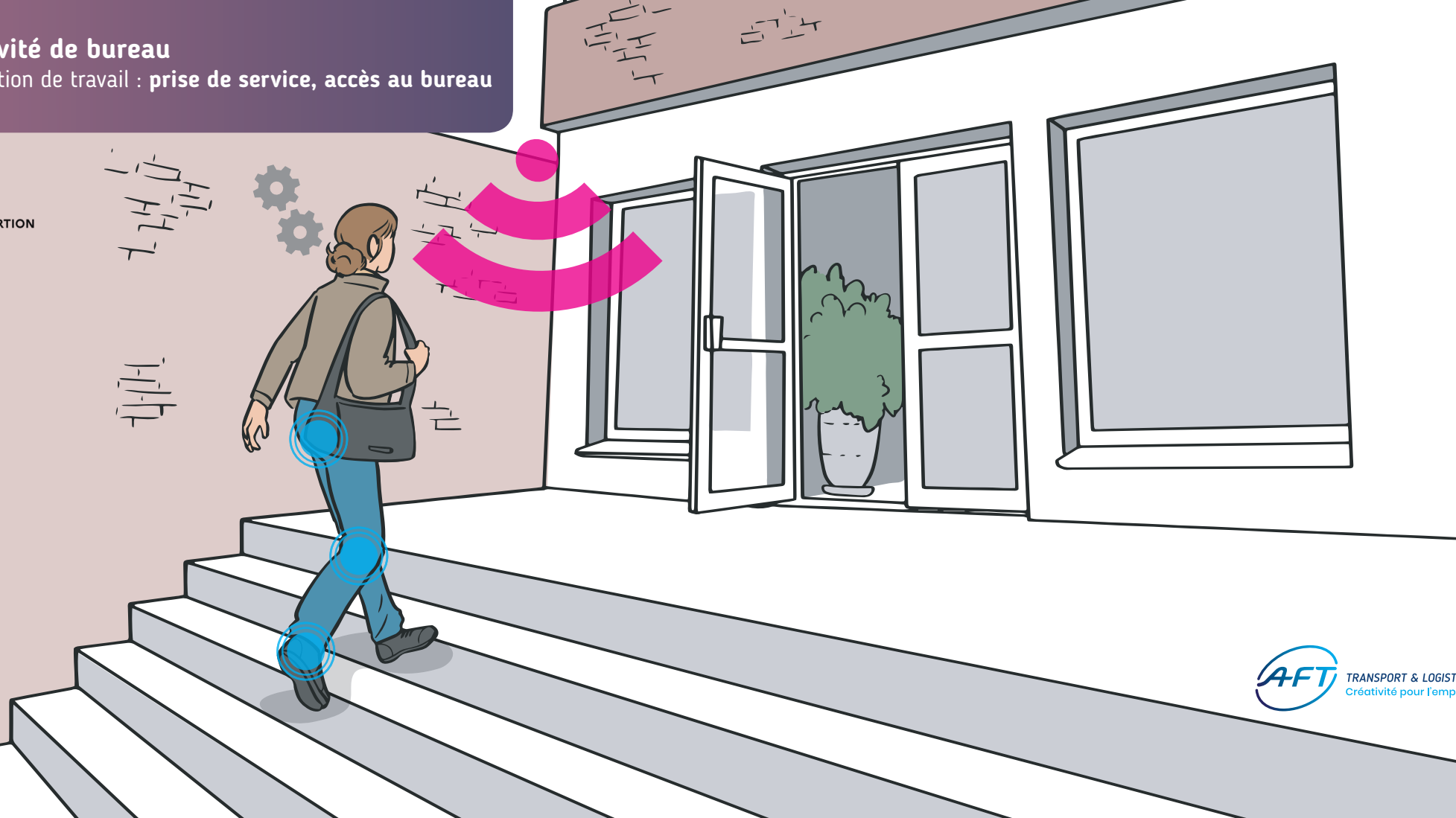
Cette action est réalisée dans le cadre de la démarche portant Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC). Elle bénéficie d'un cofinancement et de l'expertise du ministère en charge de l'emploi (DGEFP) au titre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).




Activité de bureau

Situation de travail : stationner et se déplacer sur le parking entreprise



 Contraintes biomécaniques	Mesures de compensation biomécanique	 Contraintes auditives	Mesures de compensation auditive	Mesures organisationnelles
Sollicitation membres inférieurs	> Limiter les déplacements sur de longues distances Exemple : prévoir un stationnement PMR VL à proximité des bureaux	Contraintes pour entendre les véhicules circulant dans la même zone - Risque de collision	> Permettre l'accès aux informations auditives Exemple : équiper de prothèses auditives si besoin.	> Sur le parking, aménager des zones sécurisées et éclairées de déplacements piétons > Imposer le port du gilet jaune sur le site de l'entreprise



 Contraintes biomécaniques	Mesures de compensation biomécanique	 Contraintes mentales	Mesures de compensation cognitive	 Contraintes visuelles	Mesures de compensation visuelle	Mesures organisationnelles
Sollicitation membres inférieurs	> Favoriser l'accessibilité handicap des locaux Exemple : aménagement PMR, rampe main courante etc	Contrainte pour se repérer et se déplacer dans un nouvel environnement de travail	> Faciliter le repérage des différents services de l'entreprise Exemple : mise en place d'un plan de circulation et d'affichage des bureaux d'accueil	Contraintes visuelles liées au déplacement dans les locaux	> Favoriser l'accessibilité handicap des locaux Exemple : éclairage adapté dans les zones de circulation, aménagements spécifiques dans les escaliers (<i>nez de marche, bandes podo tactiles au sol, interrupteurs contrastés ...</i>)	> Dans les locaux, matérialiser les zones de circulation piétonnes, sans obstacle, éclairées, séparées des flux d'engins de manutention, etc

Activité de bureau

Situation de travail : travail en posture assise prolongée



Contraintes biomécaniques

Sollicitation du dos et des cervicales

Mesures de compensation biomécanique

- > Limiter les sollicitations du dos et des cervicales, permettre d'adapter la posture de travail selon les besoins du salarié
Exemple : siège avec assise et dossier réglables en hauteur et en profondeur, appui tête, appui lombaire, et repose pied
- > Permettre d'alterner la posture assise et debout
Exemple : Plan de travail réglable assis debout avec siège assis debout



Mesures organisationnelles

- > Favoriser les postes de travail et le matériel adapté, les réglages une fois réalisés sont optimisés
- > Prévoir une organisation du travail proposant l'alternance des tâches et la polyvalence pour éviter le maintien assis prolongé
- > Adapter des temps de pause réguliers

Activité de bureau

Situation de travail : travail sur écran informatique, lectures sur plusieurs écrans, saisie de texte sur ordinateur et navigation sur les dossiers et logiciels ouverts, utilisation du clavier et de la souris



 Contraintes biomécaniques	Mesures de compensation biomécanique	 Contraintes visuelles	Mesures de compensation visuelle	Mesures organisationnelles
<p>Sollicitation du dos, des cervicales et membres supérieurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Limiter les sollicitations du dos et des cervicales, permettre d'adapter la position des écrans (<i>hauteur et profondeur</i>) Exemple : écrans avec bras articulé de réglage ➢ Limiter les sollicitations des membres supérieurs, épaules, coudes, canal carpien Exemple : clavier et souris ergonomique, repose bras, accoudoirs réglables sur le siège ➢ Prévoir un aménagement du bureau Exemple : espace disponible sur plan de travail et disposition des outils de travail dans zone de « confort » ➢ Limiter les sollicitations des cervicales et des membres supérieurs en aménageant l'espace de travail Exemple : porte document pour positionner le clavier au plus près du bord de la table ➢ Adapter des modèles de clavier et de souris plus ergonomiques Exemple : clavier plus court, pad, souris verticale ... 	<p>Contraintes visuelles liées à la lecture de documents (<i>taille des caractères, contraste des couleurs ...</i>)</p> <p>Contraintes visuelles liées à la saisie sur clavier (<i>caractères sur les touches trop petits</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Limiter la fatigue visuelle liée à la lecture sur écran Exemple : paramétrage de la luminosité, filtre antireflet sur l'écran, écran large et haute résolution ➢ Selon la nature et le degré de la déficience visuelle, proposer des logiciels spécifiques Exemple : logiciel de grossissement, dictée vocale ... ➢ Limiter la fatigue visuelle liée à la saisie sur clavier ➢ Selon la nature et le degré de la déficience visuelle, proposer clavier avec des touches adaptées 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Prévoir une organisation avec des temps de pause réguliers ➢ Favoriser l'aménagement des bureaux perpendiculaires aux fenêtres

Activité de bureau

Situation de travail : lecture, impression, préparation de supports papier



Contraintes visuelles

Contraintes visuelles liées à la lecture de documents (*taille des caractères, contraste des couleurs ...*)

Mesures de compensation visuelle

> Permettre la lecture sans effort avec des outils de grossissement et de modification des contrastes

Exemple : loupe électronique, télé-agrandisseur

Mesures organisationnelles

> Permettre l'ajustement de la luminosité du poste de travail
Exemple : stores réglables aux fenêtres, luminaires plafonds de lumière indirecte / ajustable et lampe d'appoint individuelle.

> Adapter la taille d'un plan de travail plus grand pour l'installation de nouveau outil de travail

> Prévoir une formation et un accompagnement à l'utilisation des outils de compensation du handicap




Activité de bureau

Situation de travail : échanges téléphoniques avec les conducteurs, les personnes extérieures (clients, fournisseurs, etc) et prise de note en simultané (clients, fournisseurs, etc)


 MINISTÈRE
 DU TRAVAIL,
 DE L'EMPLOI
 ET DE L'INSERTION
 Liberté
 Égalité
 Fraternité







 TRANSPORT & LOGISTIQUE
 Créativité pour l'emploi

 Contraintes biomécaniques	Mesures de compensation biomécanique	 Contraintes mentales	Mesures de compensation cognitive	 Contraintes auditives	Mesures de compensation auditive	Mesures organisationnelles
Sollicitation des cervicales	> Limiter les sollicitations des cervicales et de l'épaule Exemple : utilisation d'un casque sans fil	Contraintes liées à la charge de travail et à la gestion de plusieurs tâches en simultané	> Adapter la charge de travail selon les tâches réalisées et les besoins de concentration > Proposer des espaces dédiés pour s'isoler Exemple : salle d'entretien individuel, bureau dédié à des tâches administratives, comptabilité...	Contraintes de compréhension liées au bruit environnant	> Aménager des bureaux en adaptant le nombre à la dimension de la pièce > Utiliser un casque téléphonique adapté aux besoins > Prévoir un téléphone adapté et compatible si la personne porte une prothèse auditive	> Lors de la conception et de l'aménagement des bureaux : <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir du mobilier espacé ou avec cloison, des revêtements de mur prévus pour atténuer le bruit • Isoler les outils et espace de travail sources de bruit (<i>imprimante, machine à café etc</i>)

Activité de bureau

Situation de travail : travail en open-space - environnement bruyant et inconfortable thermiquement



 Contraintes biomécaniques	Mesures de compensation biomécanique	 Contraintes mentales	Mesures de compensation cognitive	 Contraintes auditives	Mesures de compensation auditive	Mesures organisationnelles
<p>Le facteur du froid peut être une source d'aggravation de la santé</p>	<p>> Les contraintes liées au froid et aux courants d'air</p> <p>Exemple : adaptation du chauffage, mise en place de sas au niveau de l'entrée du bâtiment</p>	<p>Contraintes liées au besoin de concentration et stress lié à l'interruption de tâches</p>	<p>> Accompagnement managérial sur l'organisation du travail</p> <p>Exemple : formation gestion du temps, gestion du stress (<i>e-learning</i>)</p>	<p>Contrainte de compréhension liée au bruit environnant</p>	<p>> Aménager des bureaux en adaptant le nombre à la dimension de la pièce</p> <p>> Utiliser un casque téléphonique adapté aux besoins</p> <p>> Prévoir un téléphone adapté et compatible si la personne porte une prothèse auditive</p>	<p>> Lors de la conception et de l'aménagement des bureaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir du mobilier espacé ou avec cloison, des revêtements de mur prévus pour atténuer le bruit, • Isoler les outils et espace de travail sources de bruit (<i>imprimante, machine à café etc</i>)


Activité de bureau

Situation de travail : échanges avec conducteurs et tierces personnes


 MINISTÈRE
 DU TRAVAIL,
 DE L'EMPLOI
 ET DE L'INSERTION
Liberté
Égalité
Fraternité




AFT TRANSPORT & LOGISTIQUE
 Créativité pour l'emploi

 Contraintes mentales	Mesures de compensation cognitive	 Contraintes auditives	Mesures de compensation auditive	Mesures organisationnelles
Contraintes liées aux exigences clients, enjeux qualité de réalisation des missions, gestion de situation d'agressivité	<ul style="list-style-type: none"> > Former à la gestion de conflit > Former à la relation commerciale 	Contrainte de compréhension liée au bruit environnant lors des échanges oraux	<ul style="list-style-type: none"> > Aménager des bureaux en adaptant le nombre à la dimension de la pièce 	<ul style="list-style-type: none"> > Organiser des réunions managériales, répartition de la charge de travail, organisation du travail en équipe



Contraintes auditives

Contrainte de compréhension liée aux échanges multiples et croisés entre plusieurs personnes

Mesures de compensation auditive

➤ Adapter un système amplificateur si personne est appareillée d'une prothèse auditive




Exemple : micro central connecté à la prothèse auditive ou à une enceinte amplifiante

Mesures organisationnelles

➤ Mettre en place de compte-rendu de réunion et préparer un support en amont de la réunion

➤ Sensibiliser les collaborateurs au handicap et aux modes de communication adaptés
Exemple : intervention d'associations spécialisées dans le handicap

Récapitulatif des fiches métiers handicap dans le transport et la logistique

	Conducteur de transport de marchandise TRM	Conducteur de transport de voyageur TRV	Conducteur Ambulancier transport sanitaire AMB	Conducteur déménageur DEM	Agent logistique / cariste LOG	Employé de bureau BUR
 <p>Contraintes biomécaniques</p>	TRM - 01 TRM - 02 TRM - 04 TRM - 05 TRM - 06 TRM - 07 TRM - 08 TRM - 09 TRM - 10 TRM - 11 TRM - 12 TRM - 13 TRM - 14 TRM - 15 TRM - 16 TRM - 17	TRV - 01 TRV - 02 TRV - 03 TRV - 04 TRV - 06 TRV - 07 TRV - 08 TRV - 10 TRV - 11 TRV - 12	AMB - 02 AMB - 03 AMB - 05 AMB - 06 AMB - 07 AMB - 08 AMB - 09 AMB - 10 AMB - 12	DEM - 01 DEM - 03 DEM - 04 DEM - 05 DEM - 06 DEM - 07 DEM - 08 DEM - 09 DEM - 10 DEM - 11 DEM - 12	LOG - 01 LOG - 02 LOG - 03 LOG - 04 LOG - 05 LOG - 06 LOG - 07 LOG - 08 LOG - 09 LOG - 10 LOG - 11 LOG - 12 LOG - 13 LOG - 14 LOG - 15	BUR - 01 BUR - 02 BUR - 03 BUR - 04 BUR - 06 BUR - 07
 <p>Contraintes mentales</p>	TRM - 02 TRM - 03 TRM - 04 TRM - 07 TRM - 08 TRM - 14	TRV - 02 TRV - 03 TRV - 05 TRV - 07 TRV - 09 TRV - 10 TRV - 12	AMB - 01 AMB - 02 AMB - 04 AMB - 11	DEM - 02 DEM - 03 DEM - 04 DEM - 05 DEM - 11	LOG - 02 LOG - 04 LOG - 07 LOG - 08 LOG - 09 LOG - 12 LOG - 15	BUR - 02 BUR - 06 BUR - 07 BUR - 08
 <p>Contraintes auditives et visuelles</p>	TRM - 01 TRM - 03 TRM - 10	TRV - 01 TRV - 05 TRV - 09 TRV - 10 TRV - 12	AMB - 01 AMB - 04	DEM - 01 DEM - 02	LOG - 01 LOG - 02 LOG - 03 LOG - 10 LOG - 13	BUR - 01 BUR - 02 BUR - 04 BUR - 05 BUR - 06 BUR - 07 BUR - 08 BUR - 09

Cette action est réalisée dans le cadre de la démarche portant Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC). Elle bénéficie d'un cofinancement et de l'expertise du ministère en charge de l'emploi (DGEFP) au titre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).